Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publications ou notification du

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212201321-20251204-1411202501-DE

Commune de LOHUEC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°1411202501

Séance du 14 novembre 2025

Nbre de membres afférents au conseil municipal :10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 7

Date de la convocation : 07/11/2025
Date d'affichage : 07/11/2025

Le 14 novembre 2025 à 20 heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Claude LOZAC'H, maire,

Etaient présents : THOS, LE MARREC, BOURDOULOUS, DALMAT, LOZAC'H, LE CLEC'H, GARION
Etaient absents : BOURGEAIS, LEFEUVRE, DUBOURG

Secrétaire de séance : Mme THOS

Objet de la délibération : **Projet de fresque murale préau de l'école**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée avoir de la part de la directrice de l'école de Lohuec reçu une demande d'autorisation afin d'effectuer une fresque murale sur le mur du préau de l'école. En effet, elle a été contactée par une artiste réalisant ce type de projet en collaboration avec les élèves sur le thème « les animaux en fonction de leur milieu de vie », un thème étudié à l'école tout au long de l'année. Monsieur le Maire présente quelques réalisations de cette artiste.

L'artiste a fait parvenir un devis de 1 470 € TTC pour une fresque d'environ 21m², incluant la préparation du support, la sous-couche, la peinture, le matériel ainsi que les frais de déplacement, pour une durée de 4 à 5 jours dont 2 avec les élèves.

Après présentation de ce projet, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Décide de ne pas signer ce devis
- Autorise la directrice à effectuer cette fresque avec les enfants
- Confie à la directrice le soin de programmer cette fresque

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE LOHUEC (Côtes-d'Armor)

Le maire,
Claude LOZAC'H